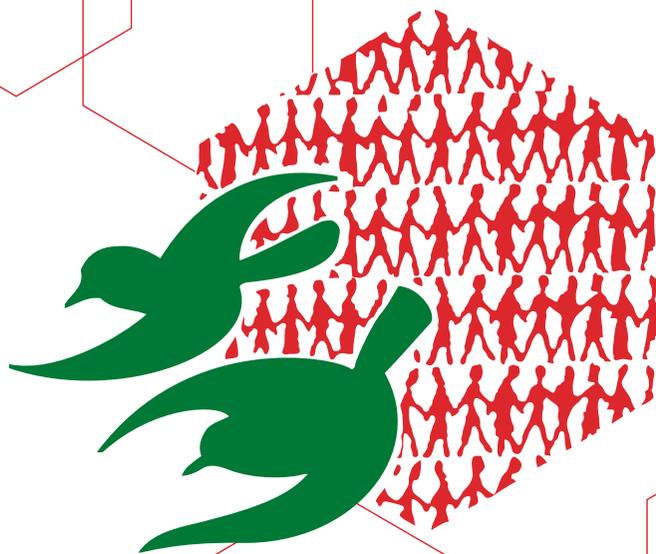


Croissance démographique et urbanisation

Politiques de peuplement et aménagement du territoire

Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

La croissance urbaine au Congo (1960-1984)

Gabriel TATI

Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun

I.- Caractéristiques de l'évolution de l'urbanisation

Bien que faisant partie du continent africain, pour lequel on note encore, dans l'ensemble, un faible taux de croissance urbaine, le Congo a des caractéristiques d'urbanisation qui semblent le distinguer des autres pays du continent (Samir Amin et C. Coquery-Vidrovitch, 1979). C'est ainsi que, sur l'état actuel et passé de l'urbanisation, nous pouvons faire les constatations suivantes :

Le pays a connu, depuis 1960, une urbanisation accélérée dont une des caractéristiques est le niveau de croissance relativement élevé de sa population urbaine, comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

TABLEAU 1.- TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION DE CHAQUE VILLE*

Ville	Période	
	1960-1974	1974-1984
Brazzaville	6,4	6,6
Pointe-Noire	5,3	7,4
Loubomo	6,0	5,4
N'kayi	9,5	2,3
Mossendjo		1,9
Ouesso		2,6
Total	6,6	6,8

Source : CNSEE.

* La mesure a été faite en posant l'hypothèse d'une croissance exponentielle :

$P(t) = P(0)EXP(ct)$ ou $c = \ln P(t)/P(0)/t$

On a supposé aussi, qu'en 1974, les communes de Ouesso et Mossendjo avaient déjà le statut urbain.

Durant la période 1960-1974, le taux annuel de croissance urbaine est de 6.6% et dans la seconde période, 1974-1984, son niveau est de 6.8%, soit une hausse de près de 3%. Ces taux de croissance élevés sont imputables à la forte natalité combinée à une mortalité en baisse depuis 1960 et à l'immigration, surtout d'origine rurale.

Toutefois, cette évolution n'a pas connu le même sens pour chacune des villes et semble de façon évidente présenter des inégalités. Si Brazzaville et Pointe-Noire ont connu une hausse de leur taux d'accroissement, Loubomo et N'kayi, pour leur part, ont enregistré une baisse de leur taux. La dernière, par exemple, après avoir connu dans la

première période 1960-1974 le taux le plus élevé, va connaître une diminution très significative de celui-ci. Ici, il faut déjà noter qu'outre les facteurs démographiques précités, plusieurs causes peuvent expliquer cette baisse. Cette ville, après avoir suscité beaucoup d'espoir sur le plan industriel (particulièrement l'agro-industrie) va connaître une régression sur ce plan. Zone privilégiée d'immigrés zairois, venus travailler dans les plantations de canne à sucre, et zone d'influence pour le milieu rural environnant, elle n'a plus assumé ce rôle avec l'apparition des difficultés économiques des huilerie et des sucreries. Loubomo, capitale congolaise du bois, a également connu une régression de l'activité économique, avec la chute des prix du bois sur le marché international et avec l'épuisement des forêts produisant ce bois.

La croissance plus élevée des deux plus grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, s'explique par le fait qu'avant et après l'indépendance, ces deux villes ont toujours symbolisé l'unité nationale. Elles sont devenues, au cours du temps, de façon plus marquée, les centres des activités commerciales, industrielles, administratives et politiques.

Ce développement des fonctions sociales et économiques des villes a fait s'accroître la proportion de la population totale du pays vivant en milieu urbain (degré d'urbanisation ou taux d'urbanisation). Le tableau 2 révèle qu'en 1960 et 1974, 27% et 38% respectivement de la population vivaient dans ce milieu (qui comprenait Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo et N'kayi), alors qu'en 1984, cette proportion s'élève à 52%.

Au regard de l'évolution de cet indice, le Congo se situe au-dessus de la moyenne observée ou estimée pour l'Afrique centrale, une région pour laquelle le degré d'urbanisation était estimé à 18% en 1960, 29% en 1970 et 39% en 1984 (ONU, 1981), soit un des plus élevés d'Afrique (G. Ankerl, 1983).

Il ressort aussi de ce tableau que les deux principales villes du pays sont en très grande partie responsables du niveau élevé de ce degré d'urbanisation depuis 1960. Apparaît ainsi le rôle macrocéphalique joué par ces deux villes. Les deux dernières colonnes de ce tableau le montrent de façon évidente.

Cette contribution importante de Brazzaville et Pointe-Noire dans la rapidité de l'urbanisation reflète la concentration de la population urbaine dans celles-ci (71% en 1960, 88% en 1974 et 89% en 1984). La considération de leur taille nous révèle que

TABLEAU 2.- CONTRIBUTION DES UNITÉS ADMINISTRATIVES AU TAUX D'URBANISATION GÉNÉRAL (%)

Ville	Année			Variation/an (%)	
	1960	1974	1984	1960-74	1974-84
Brazzaville	16,1	23,0	30,7	2,6	2,9
Pointe-Noire	8,1	10,6	15,4	1,4	3,8
Loubomo	1,6	2,2	2,6	2,3	1,7
N'kayi	1,0	2,2	1,9	5,8	- 1,8
Ouessou			0,6		
Mossendjo			0,8		
Total	27,1	38,0	52,0	2,4	3,2

plus de 70% des urbains vivent dans la capitale politique et économique du pays. Le rôle joué dans la croissance urbaine par la première seule apparaît ici de façon plus nette. Cette concentration de la population dans la capitale s'est élevée au cours de la période 1960-74 de 31%, mais elle s'est abaissée de 2,2% de 1974 à 1984. On peut penser que cette baisse relative de la concentration serait due, en grande partie, au regain d'attraction de la seconde métropole du Congo : Pointe-Noire. Lieux privilégiés d'occasions d'emplois, des services vitaux et d'investissements des capitaux étrangers, Brazzaville et Pointe-Noire attirent d'importants flux migratoires. On a même constaté que leur croissance a été deux fois plus rapide que celle de la population totale du Congo.

Cette répartition non symétrique de la population urbaine explique également la perte de vitesse des deux autres villes, Loubomo et N'kayi, reléguées au rang de centres urbains secondaires.

II.- Les composantes de la croissance urbaine

Nous avons jusqu'ici établi qu'au Congo le processus d'urbanisation se traduit par une croissance urbaine très rapide, d'une part, et par une concentration de la population urbaine dans les deux plus grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire, d'autre part. Les deux caractéristiques sont essentiellement le résultat du mouvement naturel urbain et des courants migratoires dans les centres urbains principaux et particulièrement dans ces deux villes. Dans celles-ci, les sorties sont, sinon négligeables, faibles par rapport aux entrées. Dans l'évolution de la croissance urbaine, l'influence de la migration est un fait connu. Mais la difficulté consiste à déterminer la façon dont elle intervient dans cette croissance, du fait de son caractère permanent.

La complexité du problème à étudier est évidente. En premier lieu, les données de base pour quantifier le mouvement naturel et les migrations ne sont pas d'une exactitude parfaite et convenablement adaptées pour être utilisées sans ajustement. En second lieu, les mouvements de la population sont peu connus au Congo, bien que leur manifestation (la migration, par exemple) soit évidente dans les aspects divers de l'urbanisation.

Au Congo, comme dans tout pays africain, la disparité et le manque de données rendent très difficile la mesure de chacune de ces composantes.

Une estimation de la croissance naturelle, dans ce milieu, a été obtenue par déduction, en soustrayant de la croissance démographique celle de la migration nette qui, elle, est mesurable directement à partir des données provenant de deux recensements.

Avant de déterminer la contribution du mouvement naturel et de la migration dans la croissance urbaine, il est utile d'abord de dégager une vue globale de l'évolution de chacune d'elles de 1960 à 1984.

1) Evolution du mouvement naturel en milieu urbain

a) Natalité urbaine de 1960 à 1984

La natalité en 1960, 1974 et 1984 paraît plus élevée en milieu urbain (tableau 3). Si, jusqu'en 1974, elle semblait plus faible qu'en milieu rural, en 1984, par contre, la natalité urbaine est relativement plus élevée qu'en zone rurale et même que la moyenne nationale.

Cette natalité forte, qui explique en retour la structure par âge jeune de la population, serait due à l'amélioration des infrastructures sanitaires, à l'augmentation du

TABLEAU 3.- TAUX BRUT DE NATALITÉ (P. 1 000) SELON L'UNITÉ ADMINISTRATIVE ET SELON L'ANNÉE*

Unité	Année		
	1960	1974	1984
Brazzaville	52,5	42,7	43,0
Pointe-Noire	47,6	34,3	44,3
Loubomo	52,2	44,3	46,4
N'kayi	39,9	46,1	27,0
Ouessou			42,5
Mossendjo			39,1
Sous-total urbain	45,3	42,1	44,0
Sous-total rural	50,3	50,0	40,0
Total	47,1	46,6	42,2

* Estimation par la méthode de Brass, d'après les données des enquêtes et recensements.

niveau de vie (revenu) et à la prise en compte des programmes d'hygiène dont les villes (tout au moins les grandes) ont bénéficié depuis l'indépendance. Elle pourrait être aussi le résultat de l'attitude des individus, qui consiste à attribuer un caractère positif à un nombre élevé d'enfants, et de l'immigration en milieu urbain, dans la mesure où celle-ci se caractérise par une entrée massive de gens en âge de procréer.

On remarque également que les variations de natalité à l'intérieur de l'ensemble urbain sont tout à fait significatives. Les fluctuations d'une ville à une autre sont tout à fait remarquables.

b) Mortalité urbaine de 1960 à 1984

Il ressort de toutes les estimations faites (tableau 4), et malgré les réserves à observer, que la mortalité urbaine (infantile surtout) accuse une tendance très nette à la baisse.

Cette dernière a eu des répercussions sensibles puisque l'espérance de vie à la naissance est passée de 50 ans en 1974 à 53 ans en 1984⁽¹⁾. Ce gain s'explique par les politiques mises en place en faveur de l'amélioration sanitaire. Citons notamment l'action des centres de santé maternelle et infantile qui accorde une attention particulière à la survie du couple mère-enfant (le taux de mortalité infantile, qui était de l'ordre de 110 p. 1000 en 1961 en milieu urbain, est tombé à 70 p. 1000 en 1974 et on l'estime désormais à 60 p. 1000 (Nations Unies, 1988). Toutefois, il faut souligner que toutes les actions visant à améliorer l'état de santé des populations ont très largement profité aux centres urbains et particulièrement aux deux plus grandes villes.

En conclusion, le milieu urbain congolais (comme d'ailleurs l'ensemble du pays) connaît une baisse de la mortalité entre 1960 et 1984. En raison de la nature des chiffres disponibles, il est plus prudent de dire qu'il est probable que la mortalité, dans ce milieu,

⁽¹⁾ En 1960, on estimait l'espérance de vie, sexes confondus, à 37,5 ans au Congo (Groupe de Démographie africaine, 1974), chiffre à considérer avec prudence.

TABLEAU 4.- ESPÉRANCE DE VIE* EN 1984, SELON LE SEXE ET L'UNITÉ ADMINISTRATIVE

Ville	Hommes	Femmes	Ensemble
Brazzaville	52	59	55
Pointe-Noire	56	57	56
Loubomo	46	50	48
N'kayi	45	49	47
Ouessou	45	50	47
Mossendjo	47	48	47

Source : DSDS (Ministère du Plan, Brazzaville).
* Estimée par la méthode de Princeton 83 (Manuel X, op.cit.).

a diminué et diminue vraisemblablement encore. Cette baisse de la mortalité (particulièrement la mortalité infantile) combinée à la persistance d'une fécondité élevée, a eu une incidence sur la structure par sexe et par âge de la population, qui se caractérise par une forte proportion de jeunes de moins de 15 ans (plus de 45%).

2) Les mouvements migratoires et leur évolution

L'analyse temporelle et spatiale des flux migratoires vers les principales villes du Congo révèle que ceux-ci sont demeurés considérables jusqu'en 1984 (tableaux 5 et 6).

Un autre fait à signaler concerne l'immigration d'origine rurale et étrangère. Il ressort que la première demeure importante depuis plus de 20 ans, apparaît très ancienne et conserve la même ampleur, quelle que soit la durée de résidence des migrants (57% en 1974 et 1984). L'exode rural dépasse de loin la migration intra-urbaine.

Par ailleurs, l'immigration récente des étrangers paraît importante, même dans les villes de forte émigration comme N'kayi et Loubomo. Dans la première nommée, l'arrivée massive et régulière des Zaïrois (qui la considèrent comme une ville-relais) pourrait expliquer cela.

Ces mouvements répondent, pour une grande part, aux incitations profondes que détermine le déséquilibre permanent de la localisation des activités économiques et des équipements. Ce déséquilibre est par ailleurs salutaire, car il fait de l'organisation de l'espace un processus plus qu'un état (B. Kayser, 1970).

3) Contribution de la migration et de l'accroissement naturel à la croissance urbaine

Les trois composantes théoriques de la croissance urbaine sont la migration nette, l'accroissement naturel et la population additionnelle ayant perdu son caractère rural. Déterminer leurs parts respectives s'est toujours avéré un exercice difficile pour les pays à statistiques déficientes. Mesurer, par exemple, l'apport de la migration dans la croissance urbaine nécessite des données, pour chaque résidence actuelle, sur le lieu de naissance ou celui de résidence antérieure. Nous ne possédons pas, pour chacune des villes du Congo, de tels types de données.

Il est possible de procéder à une estimation directe de la migration nette. Compte tenu de l'insuffisance des statistiques, nous nous limiterons à l'ensemble des villes et nous estimerons cette migration pour les années 1974 et 1984.

TABLEAU 5.- RÉPARTITION DES NON-NATIFS PAR DURÉE DE RÉSIDENCE, SELON LE SEXE ET LA COMMUNE DE RÉSIDENCE EN 1984

Commune de résidence et durée de résidence	Masculin		Féminin		2 sexes	
	(Effectif)	(%)	(Effectif)	(%)	(Effectif)	(%)
Brazzaville						
< 5 ans	53 182	21	50 323	20	103 505	41
5-15 ans	38 745	15	37 746	15	76 491	30
15 ans et +	39 100	15	36 705	14	75 805	30
Total	131 027	51	124 774	49	255 801	100
Pointe-Noire						
< 5 ans	35 201	25	33 043	23	68 244	48
5-15 ans	22 110	16	21 098	15	43 208	31
15 ans et +	16 534	12	13 869	10	30 403	21
Total	75 845	52	68 010	48	141 855	100
Loubomo						
< 5 ans	8 070	27	7 844	27	15 914	54
5-15 ans	3 722	13	4 049	14	7 771	27
15 ans et +	2 528	9	2 953	10	5 481	19
Total	14 320	50	14 846	51	29 166	100
N'Kayi						
< 5 ans	4 079	23	4 404	24	8 483	47
5-15 ans	1 826	10	2 578	14	4 404	24
15 ans et +	2 762	15	2 331	13	5 093	28
Total	8 667	48	9 313	52	17 980	100
Ouessou						
< 5 ans	1 954	36	1 640	30	3 594	76
5-15 ans	593	11	529	10	1 122	21
15 ans et +	411	8	313	6	724	13
Total	2 958	54	2 482	46	5 440	100
Mossendjo						
< 5 ans	1 496	32	1 512	33	3 008	65
5-15 ans	572	12	527	12	1 099	24
15 ans et +	253	5	294	6	547	11
Total	2 321	49	2 333	51	4 654	100
Ensemble communes						
< 5 ans	103 982	23	98 766	22	202 748	45
5-15 ans	65 568	14	66 527	15	134 095	30
15 ans et +	61 588	14	56 465	12	119 053	26
Total	231 138	52	221 758	48	452 896	100

Source : CNSEE.

Dans la détermination de la contribution respective des composantes précitées, nous allons procéder par étapes. En considérant par exemple l'année 1984, voici ces étapes :

- i) mesurer d'abord la migration nette;
- ii) mesurer ensuite cette migration nette pour l'ensemble urbain existant en 1974;
- iii) dériver une estimation de l'accroissement naturel, en soustrayant la migration nette (interne puisque l'émigration internationale ne peut pas être déterminée) de la différence des effectifs de la population urbaine en 1974 et en 1984.

TABLEAU 6.- RÉPARTITION DES NON-NATIFS DE BRAZZAVILLE ET DE L'ENSEMBLE DES COMMUNES PAR SEXE SELON LA DURÉE DE RÉSIDENCE (1974)

Durée de résidence	Masculin		Féminin		2 sexes	
	(Effectif)	(%)	(Effectif)	(%)	(Effectif)	(%)
Brazzaville						
< 5 ans	20 045	14	21 409	15	41 454	29
5-15 ans	26 830	18	26 245	18	53 075	36
15 ans et +	34 046	23	17 187	12	51 233	35
Total	80 921	55	64 841	45	145 762	100
Autres communes						
< 5 ans	23 983	46	23 069	37	47 052	34
5-15 ans	17 690	34	16 920	28	34 610	34
15 ans et +	10 402	20	21 660	35	32 062	32
Total	52 075	100	61 649	100	113 724	100
Ensemble communes						
< 5 ans	44 028	17	44 478	17	88 506	34
5-15 ans	44 520	17	43 165	17	87 685	34
15 ans et +	44 448	17	38 847	15	83 295	32
Total	132 996	51	126 490	49	259486	100

Source : CNSEE.

La croissance urbaine au cours de cette période se décompose de la manière suivante :

$$U(1984) - U(1974) = N - M + R(1984) - O(1984) \quad \text{où :}$$

$U(1984)$ = population urbaine pour les villes retenues en 1984,

$U(1974)$ = population urbaine en 1974,

$R(1984)$ = population des localités nouvellement classées urbaines en 1984 (Ouessou et Mossendjo),

$O(1984)$ = population des localités nouvellement classées rurales en 1984 (aucune),

N = accroissement naturel des centres urbains de 1974 pour la période 1974-1984,

M = migration nette dans les centres urbains de 1974 pour la période 1974-1984.

Les résultats absolus sont récapitulés dans le tableau 7.

Il apparaît nettement que la migration nette a été le facteur dominant dans la croissance urbaine totale. Il faut d'ailleurs souligner que l'effet de la migration nette sur la croissance urbaine aurait été plus élevé si son impact sur la fécondité avait été pris en compte.

Dans cette migration nette à destination des centres urbains, l'exode rural, en 1984 (261 966 ruraux), compte pour 79 % et l'immigration internationale pour 21 %. Cette dernière est essentiellement composée de Zaïrois.

Pour 1974, nous n'avons aucun renseignement sur les sorties urbaines vers le milieu rural. Si l'on néglige ces mouvements et si l'on procède, comme précédemment pour 1984, on observe que la migration nette compte pour 81 % (et l'accroissement naturel pour 19 %) dans la croissance urbaine totale (en 1974, Ouesso et Mossendjo n'étaient

TABLEAU 7.- COMPOSANTES DE LA CROISSANCE URBAINE DE 1974 À 1984

Composantes	Total	%
Accroissement total de la population urbaine : U (1984) - U (1974)	491 737	100
Effet combiné de l'inclusion (ou de l'exclusion) dans le (ou du) milieu urbain : R (1984) - D (1984)	26 408	5,4
Migration nette : M	331 688	67,4
Accroissement naturel : N	133 641	27,2

pas incluses dans le monde urbain). Le recensement de 1974 confirme que l'exode rural représente 80% de toute l'immigration (étrangère et interne) en milieu urbain.

Si l'importance relative de la migration nette dans la croissance urbaine semble diminuer dans le temps, peut-être cela tient-il aux effets indirects de la migration sur la natalité (naissances de migrants, augmentation de la population en âge de procréer)? Nous n'avons pu malheureusement le vérifier.

Très probablement, l'immigration demeurera longtemps encore le premier facteur de la croissance urbaine.

BIBLIOGRAPHIE

ONSEE, 1988.- *Annuaire statistique 1982*, Brazzaville, 1988.

TATI G., 1987.- «L'activité économique au Congo (d'après le recensement de 1984). Analyse critique», Mémoire de fin d'études démographiques, Yaoundé, 1987.

SAMIR AMIN, COQUERY-VIDROVITCH C., 1979.- *Histoire économique du Congo 1880-1968*, IFAN Dakar, Editions Antropes, Paris 1979.

ANKERL G.- «Urbanization and migration», *Futuribles*, 73, Massachusetts Institute of Technology.

Nations Unies, 1971.- «Méthodes de mesure de la migration interne», ST/SDA/série A/47, New York, 1971.

Nations Unies, 1981.- «Mode d'accroissement de la population urbaine et rurale», 1981.